



1 ORGANISME :

NOM : Centre Nautique de Saint Pol de Léon

ADRESSE ADMINISTRATIVE : La Groue B.P.39 29250 Saint Pol de Léon

TEL : 02 98 69 07 09

COURRIEL : contact@voilesaintpol.com

COORDINATEURS : MESSAGER LUDOVIC, TROIVILLE TANGUY,

2 CONTEXTE :

Ecole de voile : public scolaire primaires, collèges et lycée, Public EFV, Printemps, Eté, Automne, public loisir/compétition annuel sur saison sportive, groupes, locations, cours particuliers,

Nombre de formateurs : 2

Plan d'eau : Baie de Morlaix, zones portuaires, fort marnage, courants.

PROJET DE LA STRUCTURE EN MATIERE DE FORMATION :

Pour les besoins de notre structure, nous cherchons à former une partie de notre public EFV et surtout une partie de notre public « compétition » (un nombre restreint de personnes pratique dans notre structure depuis leur plus jeune âge).

RESSOURCES PEDAGOGIQUES : Outils présents sur le site FFV, Media Voile, Doc des Glénan, Docs internes...

STRUCTURE DE RATTACHEMENT, QUALIFICATIONS, EXPERIENCES DES INTERVENANTS EXTERIEURS :

LUDOVIC MESSENGER : CN Saint Pol

BEES 1° degré

Formateur National CQPIV

TANGUY TROIVILLE : CN Saint Pol

BEES 1° degré, entraîneur

Formateur Régional CQPIV

3 ORGANISATION DE L'ALTERNANCE :

Livret de formation en ligne,

Carnet de suivi,

Réunions régulières entre le coordinateur, les formateurs et tuteurs,

Contraintes :

Disponibilité des formateurs sur l'année (pas de cadre dédié exclusivement à la formation (gestion et suivi des stagiaires),

Disponibilité des stagiaires CQPIV sur le temps en alternance (les mercredi pour les lycéens, périodes d'examens, BAC ...),

Présence sur le centre de formation (vacances décalées suivant les zones scolaires),

Temps de navigation réduits par les marées, planning chargé à cause de la voile scolaire,

Hébergement : pas d'hébergement sur le centres nautique. Hébergement possible en camping, gîte ...

4 DEROULEMENT DE LA FORMATION/ RUBAN PEDAGOGIQUE :

- VACANCES DE PRINTEMPS du 11 au 22/04/22, 30 heures mini

En salle et auto encadrement "séance"

UCC1 a b c d, UCC2 a et c, UCC4 a et UCC6 b

1^{er} jour: présentation de l'encadrement,

Ouverture du livret de formation, via site internet FFVOILE espace licencié.

Vérification des pré-requis.

Présentation de la démarche d'enseignement.

Présentation du programme de formation et de son contenu dans le temps.

Détermination des zones de navigation.

Matériel pédagogique à terre : DSI des structures, RIPAM, Arrêté de 98, Division 240, Textes réglementaires, Instructions fédérales,

Sur l'eau : à dispo suivant conditions météo et marée, Flotte de cata, opti, dériveurs, Bateaux de sécurité complets

Public : en auto encadrement

Outils : Livret d'accueil, DSI, TP des litiges, Qui suis-je, TP La voile et moi, TP Boîte à galère, TP Arrêt sur image, TP Yaka Fokon, mémo sécu, grille de positionnement.

Attentes : bien s'imprégner du DSI, acquisition des modes d'intervention, création de checklist sécu, des gestes techniques pour sécuriser le contexte de pratique. Repérer les endroits potentiellement dangereux, les zones abritées, sécurisées. Suivre les consignes du RTQ, susciter la confiance du groupe.

CERTIFICATION le 15/04 ou 22/04 :

UCC1 b et d Type 1

UCC1 a et c Type 2

(rattrapage le 28/05)

- Du 30 /04 au 25/06, 50 heures mini

Au CNSP, en observation "séance" avec tuteur et moniteur, en salle et en encadrement et auto encadrement.

UCC2 a b c et d

UCC4 a et d

UCC3 a b c et d

UCC5 a et b

UCC6 a et b

Public : adhérents compétition/loisir du mercredi et du samedi, suivi de régates

Outils : fascicule animer l'école de sport, L'essentiel du jeune régatier, enseigner la voile pages 71 à 82, TP yaka fokon, TP portrait robot, TP ouvrir l'œil, TP votre stagiaire, TP le juste temps, TP naviguer vite, Mémo sécu, fiche de séance, grille de positionnement.

Attentes :

- connaître son public, communiquer pour situer son pratiquant, accompagner un projet de navigation et observer,

- augmenter progressivement son engagement auprès du groupe, responsabiliser les pratiquants sur leur auto-organisation, les bonnes pratiques.

TEMPS DE CERTIFICATION ENTRE LE 1er ET LE 25/06 :

UCC2 Type 2

UCC3 Type 2

(rattrapage entre le 4/07 et le 8/07)

RAPPEL : rattrapage UCC1 le 28/05

- Du 11/07 au 5/08, 70 heures mini

Au CNSP, en observation avec moniteur, en salle et en encadrement avec tuteur.

UCC4 b et c + a et d

UCC 5 c et d + a et b

Public : EFV ou auto encadrement (stagiaires CQP ou petits groupes de volontaires des adhérents loisir/compétition)

Outils : grille d'évaluation UCC5 FFV, enseigner la voile pages 63 à 70, TP portrait robots, TP aux commandes, organisation de bilans avec stagiaires et auto évaluation, travail sur les modes d'intervention, TP la bonne intervention, TP la simulation, TP sens en action, création de grilles d'observation/analyse, grille de positionnement.

Attentes : se dégager de l'organisation maîtrisée pour observer, interpréter et intervenir ; évaluer chaque pratiquant afin d'adapter et individualiser les exercices dans l'optique d'une progression.

TEMPS DE CERTIFICATION ENTRE LE 1er ET LE 8/08 :

UCC4 Type 2 et 3

UCC5 Type 3

(rattrapage UCC4 et UCC5 entre le 9 et le 18/08)

RAPPEL : rattrapage UCC2 et UCC3 entre le 4 et le 8/07

- Du 8/08 au 31/08, prolongation possible jusqu'au 4/11, 30 heures mini

Au CNSP, en observation avec moniteur, en salle et en encadrement avec tuteur.

UCC6

Public : stages EFV, groupes, activités club, adhérents compétition/loisir

Outils : enseigner la voile pages 83 à 90, grilles de certification, TP d'accord pas d'accord, TP repérer les qualités du pratiquant, TP méli mélo/magnets, TP à votre écoute, TP débriefing, grille de positionnement.

Attentes : le CQPIV stagiaire s'applique à mettre en relation les aspects sécurité, animation et enseignement. Il sait analyser la progression, argumenter la certification, animer le bilan de stage et promouvoir les activités futures des pratiquants.

TEMPS DE CERTIFICATION ENTRE LE 19 ET LE 31/08 :

UCC6 Type 2

(rattrapage UCC6 entre aux vacances d'automne entre le 16 et le 30/10)

RAPPEL : rattrapage UCC4 et UCC5 entre le 9 et le 18/08

RAPPEL : rattrapage UCC6 entre le 22/10 et le 4/11